

7 NOTRE QUARTIER INFOS

**Amouroux, Argoulets, La Colonne, La Gloire, Gramont,
Juncasse, Jolimont, Marengo, Roseraie, Soupetard**

Editorial



Contacts

Robert Sarcos
06 88 88 25 69
peyre.sarcos@wanadoo.fr

Contacts

Robert Poulain
06 83 28 72 15
robert.poulain@wanadoo.fr

Comment adhérer ?

bulletin joint page 4
coût de l'adhésion 7€

Certains d'entre vous vont découvrir ce journal. En effet la progression régulière de notre nombre d'adhérents permet d'élargir sa diffusion, donc bienvenue à vous.

Notre assemblée générale, un moment important de la vie de l'association, vient de se dérouler. En 2003 celle-ci avait décidé de développer des coopérations avec d'autres associations et d'asseoir la trésorerie. Ainsi notre budget montre désormais une réelle assise et des coopérations avec d'autres associations ont eu lieu sur les problèmes de bus ou de la piscine de l'ASEAT.

Ces actions ont permis d'évoquer notre rapport aux intervenants institutionnels. Oui, nos activités sont établies à partir des sollicitations d'adhérents et d'habitants. De fait nous intervenons sur la gestion de la cité. Notre démarche, toujours transparente, est faite de propositions, de critiques, si besoin, quitte à nous valoir débat et désaccord avec des élus. Même modestement nous permettons ainsi aux habitants et usagers du quartier de se rencontrer et d'échanger sur la vie du quartier, sur des activités culturelles ou de loisirs de proximité. Ces sources de débat, en favorisant l'intervention de chacun, ne constituent-elles pas une vraie démocratie locale de proximité ?

La discussion a souligné aussi le réel besoin de salle, nos expériences sur la disponibilité des salles municipales ont été longuement abordées : salles surchargées, salle libre qui ne se prête pas et pour la première fois, en octobre, le prêt payant d'une salle municipale pour notre soirée théâtre (or nous avons déjà organisé ce type d'initiative sans payer !). Nos adhérents règlent des impôts locaux permettant, entre autre, la construction de salles municipales : il semble logique que leur association, par ailleurs membre de la Commission Consultative de Quartier, puisse bénéficier de celle-ci, notamment gratuitement. Dire cela n'est pas polémique c'est décrire, en transparence, notre réalité. Oui la création d'une véritable maison des associations et d'une « salle des fêtes » sur les terrains libérés par le CEAT s'avèrent impératif !

Cette année nous continuerons nos habituelles activités enrichies de l'accompagnement scolaire. Enfin en 2005 s'ouvrira le lourd dossier de l'avenir des terrains du CEAT et de l'ASEAT, Mme ALLIOT MARIE, par une lettre d'octobre 2004, nous confirmant le départ du CEAT début 2005. Pour une démocratie de proximité, pour éviter de répéter les difficultés rencontrées avec les lignes de bus, il faut DEJA consulter les habitants pour décider VERITABLEMENT avec eux, et leurs associations, de l'avenir de ces terrains.

Mais prenons déjà rendez-vous à notre rencontre autour de la poésie ou à notre loto.

Le Président Robert SARCOS

Le 4 décembre 2004 notre loto

Le 4 décembre 2004, nous organisons à partir de 20H30 au Centre Médico social, rue Léon Say (derrière le Centre Culture Soupetard) notre loto annuel. Comme l'an dernier venez nombreux.

Prix du carton : 3 €, les 3 cartons : 7 €.



La vie dans notre quartier

Piscine de l'ASEAT

La piscine de l'ASEAT est restée close cet été, entraînant l'émoi et la colère de nombreux habitants du quartier. L'inquiétude estivale doit maintenant laisser la place à un réel espoir quant aux installations de l'ASEAT. En effet, de nouveaux adhérents sont venus rejoindre les différentes sections et les écoles de sport, confortant l'ASEAT dans son rôle d'association sportive de quartier.

Enfin, Mme ALLIOT-MARIE, ministre de la défense a clarifié auprès des associations ayant agi pour l'ouverture de la piscine la position du ministère sur le devenir des installations de loisirs y compris la piscine, et a confirmé l'existence de négociations avec la mairie de Toulouse.

Si la vigilance reste de mise, le quartier peut envisager les prochains mois avec beaucoup d'espoir.

Michel ROUSSEL

Un nouveau rond point dans le canton ?

A quoi sert le nouveau rond de Jolimont en haut du boulevard des Crêtes ? Il représente aux heures d'affluences un étranglement amenant de grandes difficultés de circulation se répercutant sur les axes environnants. Combien cet ouvrage va coûter ? Cette dépense aurait pu améliorer la sécurité d'autres sites, comme l'avenue de la Gloire (entre l'avenue Jean Chaubet et le boulevard des Crêtes) non aménagée en zone 30 (à certaines heures de la journée ou de la nuit certains automobilistes font la chasse au feu vert et là c'est au plus rapide en plus des régulières et dangereuses déviations nocturnes de poids lourds par cette avenue).

Je pense, par exemple, à une meilleure signalisation pour les automobilistes, pour les cyclistes, des emplacements de stationnement. Et si on interrogeait les citoyens de notre quartier sur la sécurité routière.

Didier GUIRAUD

Bibliothèque de La Roseraie

Oubli à réparer. La médiathèque liste sur son programme des mois de septembre et octobre 2004 les bibliothèques de quartier, toutes Sauf la nôtre !

Qu'on se le dise la bibliothèque de la Roseraie est ouverte à tous et fréquentée par ses anciens et nouveaux adhérents avec la même constance et le même plaisir.

Nous l'aimons notre bibliothèque et n'aimons pas qu'on l'oublie alors veillons... !

LAURIE

LIGNES DE BUS

Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ? Pas si sur. Après les avancées obtenues au printemps dernier, notamment sur le cadencement des rotations de bus, les entrevues de cet été avec la SEMVAT et TISSEO avaient été prometteuses. Et puis plus rien. Quid du raccordement de Balma avec notre quartier, de la desserte du bas de l'avenue de La Gloire ?

Dans ces affaires rien n'est le fait du hasard, alors que penser ? Réflexions dues à l'ouverture de la 2ème ligne du métro, attente de la privatisation de la SEMVAT... nous essaierons de savoir.

Bernard TOUCOUERE

Antenne relais et écoles Jolimont

Notre association s'est déjà adressée à la Mairie de Toulouse pour l'antenne relais proche de l'école Jolimont. M LATTES, Maire délégué, nous a remis des mesures effectuées montrant le faible taux d'émission puis la Charte signée entre les Associations des Maire de France et des Opérateurs de Mobiles qui s'appliquera à Toulouse.

Or celle-ci demande aux opérateurs de veiller à toute implantation située dans un rayon de 100m de crèches, haltes-garderies, écoles... L'examen des plans cadastraux montre, selon nous, que l'antenne de Jolimont se situe à moins de 100m des écoles. Nous avons donc demandé la distance exacte entre l'antenne et les écoles et les mesures envisagées par l'opérateur du fait de la proximité de l'école. A suivre.

Fêtes de Fin d'Année et Décorations

Les illuminations de rues de notre quartier seront-elles encore absentes pour les fêtes de fin d'année ? Nos tout-petits, et même les plus grands, ne pourront-ils être admiratifs de décorations qui par ailleurs illuminent bons nombres de quartiers de la ville... mais pas le nôtre. Suite à nos interventions la municipalité avait précisé que ces décorations étaient à la charge des commerçants du quartier. L'infrastructure de notre, vu la circulation, ne favorise pas l'implantation de commerces en quantité suffisante. Serons-nous privé longtemps de ces éclairages festifs qui apportent un peu de chaleur et de rêve si nécessaires dans ces périodes difficiles ? Les habitants du quartier sont-ils logés à la même enseigne que d'autres toulousains ? Ne payent-ils pas aussi leurs impôts ? Alors si cela pouvait financer un peu d'illumination. Ainsi l'an dernier on avait bien su dégager le financement nécessaire à l'illumination de la place de la Roseraie. Ah bien sur, c'était pour l'inauguration du métro !

José ACHA



Sur le chemin des contes

Partez sur les chemins des contes et des histoires avec les conteurs de la compagnie Yennenga. Vous découvrirez des personnages et des animaux pas comme les autres. Vous apprendrez quel est le roi des oiseaux (pas celui que l'on croît), pourquoi le singe et le crocodile ne sont pas amis, les secrets des Korrigans...c'est le monde entier que vous allez parcourir, de la Norvège à la Birmanie en passant par les îles créoles.

Une pincée de rire, un soupçon d'humour, quelques peines, voici la vie aux quatre coins du monde qui vous est contée. Laissez pousser vos oreilles et votre imagination et embarquez-vous pour un moment magique. Pour enfants mais aussi pour nous adultes, le monde magique des contes.

Le 18 décembre 2004 à 20H30,

au Centre Médico Social de Soupetard (rue Léon Say, derrière le Centre Culturel Soupetard).

Participation au frais : gratuit au dessous de 10 ans, 2,50€ entre 10 et 15 ans, 5€ au dessus de 15 ans

Marie Hélène DAGUILLANES

Du côté de la rue de la Juncasse, Cité HLM G. Hyon (OPAC de Toulouse)

Cette cité de 84 logements, datant de 1930, se meurt et avec elle une longue histoire d'habitat social.

Des promesses « oui » mais où en sommes nous de la réhabilitation endormie depuis 1996 : après les promesses, les études, et les décisions du conseil d'administration de 1988 pour une étude pré rationnelle sur les 84 logements, ce fut la consultation des locataires et une concertation avec un architecte et une sociologue (CA de juin 1989).

Que d'argent dépensé pour un maigre bilan : 9 logements reconstruits, 21 réhabilités, 23 attendant toujours la mise aux normes et 11 logements vides dont certains murés. Ceux-ci, après travaux, pourraient faire des heureux en quête de logement social, quand Toulouse connaît une sérieuse crise du logement touchant toutes les couches sociales. Etudiants, jeunes ménages, sans emploi, personnes âgées, bien des personnes passent par la cité nous questionnant sur les raisons d'abandon de ces logements.

Notre association, déjà bien investie sur la vie du quartier, m'a donné l'idée d'intervenir sur cette question pour interpellier M. le Maire, Mme la Présidente du CA et le Directeur général de l'OPAC qui semblent oublier, par exemple, les décisions du CA du 24 octobre 1988 de rendre les cités et les jardins plus accueillantes.

Pour finir à quand l'ouverture du Centre Médical place Soupetard, décision de février.....

Soyons vigilent, les décisions écrites restent, des bruits circulent et les promesses s'envolent. Affaire à suivre

Robert ALBIN, locataire Cité G. Hyon depuis 1936



75 Rue Louis Plana 31500 TOULOUSE
Tél. : 05 34 25 68 20 / Fax : 05 34 25 14 04
Email : mailto:toulouseest@guyhoquet.com
Web : <http://www.guyhoquet.com>
ACHAT VENTE LOCATION

Le Moulin à Paroles

Café & spectacles



Salle de spectacles de contes
Café associatif
Coin lecture
Expos
Goûters anniversaires

16 av de la Gloire à Toulouse
Tel : 05 61 34 66 07

yennenga@free.fr
<http://yennenga.free.fr>



Faut-il un casino à Toulouse ?

Pour relancer l'activité de la ville, suite à l'explosion d'AZF, la Mairie a décidé, entre autre, d'implanter un casino à Toulouse. Lourde responsabilité selon nous tant les machines à sous, plus que tout autre jeu de hasard, entraînent la dépendance au jeu comme une véritable drogue dure. Ainsi les USA, le Canada, l'Espagne, l'Angleterre, la Suisse ont analysé les risques de ces implantations, organisant même des référendums populaires, des pays comme la Belgique légiférant sur la dépendance au jeu. Aux USA 20% des SDF le sont du fait du jeu, au Nevada (Las Vegas) 6,5% de la population est accroc au jeu, en France 20% des dépendants du jeu se suicident.

Créées pour les riches oisifs dans les stations thermales, les casinos étaient un « impôt volontaire » de personnes ayant « les moyens ». En France en 1907 la loi régleme les casinos et leurs implantations. En 1931 puis 1933 sont créés le PMU et la Loterie Nationale sources de recettes pour l'Etat. La justification : offrir aux couches populaires un possible enrichissement immédiat.

Interdites par une loi de 1983, les machines à sous sont autorisées par la loi Pasqua de 1987. Elles représentent désormais 92% du chiffre d'affaires des casinos, augmentent leur fréquentation en les ouvrant aux couches populaires et leur rentabilité (le fonctionnement des machines est programmé pour que le casino gagne). Enfin en 1988 l'amendement Chaban Delmas autorise les casinos dans les villes de plus de 500 000 habitants.

La perspective d'une réussite financière soudaine ou la possibilité d'avoir enfin la chance d'obtenir, suite au gain, enfin « une bonne place » est le moteur déclenchant la dépendance. Or il n'y a pas de hasard, les machines étant programmées. Ainsi, comme le confirme différentes études, ce sont les personnes connaissant des difficultés financières qui vont risquer le peu d'argent qu'elles possèdent au casinos : rmistes, chômeurs, retraités, jeunes.

Au-delà des débats comme celui sur le peu d'emploi que le casino créera, le projet municipal d'implanter un casino sur le site du Ramier, à côté d'une cité populaire comme Empalot ou d'une cité universitaire est choquant. De plus si le casino rapportera à la ville, dit-on, 1% de son budget, aucune étude n'a été faite sur le coût social lié à la dépendance au jeu. Or ne s'agit-il pas d'une question de santé publique ?

Notre association voulant favoriser le lien social et l'épanouissement des individus ne peut approuver la création de ce casino.

Robert SARCOS

25 novembre à 20H30 Mairie Roseraie A la rencontre de la poésie

<< Le besoin de poésie semble relever des exigences fondamentales de la sensibilité humaine >> Jean Rostand

L'association 7 notre quartier vous invite à une soirée dans le monde imaginaire où les mots nous transportent vers des jardins secrets de la poésie.

Vendredi 25 Novembre à la Mairie annexe de La Roseraie à 20h30 , venez nombreux à la rencontre d'un poète Toulousain , Gilbert Baquet, qui n'oublie pas son amour pour la musique , le jazz et le cinéma .Découvrez ses nombreux ouvrages donc les plus récents : Soleils et Ressacs.

Robert POULAIN



Rejoignez 7 notre Quartier : Coût de la cotisation 7€

Bulletin d'adhésion à adresser au centre Culturel Soupertard 63 chemin de Hérédia 31500 Toulouse

Nom Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Boulangerie DANTRAS Maxime



76 Avenue de Lavour



Tél: 05.61.48.84.65
TOULOUSE

STUDIO de DANSE Frédéric CASSARD



ROCK
Tango - Salsa - Samba
Valse - Paso - Latines

05.34.25.10.11
06.81.58.80.26

<http://perso.wanadoo.fr/cassard.danse.toulouse>
156 bis avenue de Lavour - 31500 Toulouse

